

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

# L'Edito du Psy : Chut ! Secret bancaire.

- Politique -

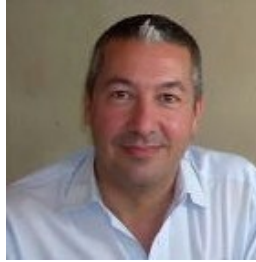


Date de mise en ligne : dimanche 15 mars 2009

---

Nice Premium

---



« Fausse querelle doublée d'une vaste hypocrisie ». C'est en ces termes qu'experts financiers et banquiers tiennent l'apparente divergence entre les Etats-Unis et l'Europe à propos du secret bancaire. A l'accoutumée, le court terme occulte des finalités moins immédiates.

Jusqu'à la crise, en effet, personne ne trouvait rien à redire à l'existence des paradis fiscaux. Mais les bouleversements suscités par cette dernière ont justifié quelques « réajustements ». En premier lieu, lutter contre le secret bancaire permet de redorer le blason des banques, passablement terni par des gestions aventureuses à hauteur de plusieurs milliards de dollars. Cette vindicte aussi soudaine que résolue contre les paradis fiscaux offre, par surcroît, une visibilité aux dirigeants politiques en manque d'affichage de leur action alors que le monde nage en plein brouillard économique. Finalement, Etats-Unis et Europe se retrouvent bien sur la nécessité de réinjecter dans la mécanique financière mondiale, une partie des 10 000 milliards de dollars abrités dans ces territoires hors normes. Les premiers sous forme de nouveaux plans de relance. Plus indirectement, les seconds accusent les paradis fiscaux de capter et de gérer de façon peu professionnelle des liquidités surabondantes qui ne font pas l'objet de la part de leurs détenteurs d'un suivi et d'un contrôle rigoureux, la protection du secret étant plus importante que la qualité de la gestion. L'ampleur de cette évasion fiscale se répercute, selon eux, sur le déficit des Etats et donc sur leur endettement dont le niveau obère les marges de manoeuvre des futures générations. La croissance exponentielle de l'endettement public est aussi un facteur de fragilité et de volatilité financière qui pèse sur le taux de croissance de l'économie. Qu'on en juge : l'on évalue, par exemple, les seuls avoirs indiens en Suisse à 1200 milliards de dollars : un montant qui est un multiple des réserves de changes de l'Inde.

Le climat de corruption entretenu par ces paradis fiscaux reste évidemment l'un des arguments phares de cette mise à l'index : éthiquement attractif, il est dans la réalité plus difficilement recevable. Non qu'il ne soit pas fondé. Mais comme l'indique une enquête du magazine « Alternatives économiques », 100 % des multinationales françaises du CAC 40 ont, à l'image de leurs concurrentes étrangères, des filiales dans les paradis fiscaux et judiciaires. Ces outils servent à mettre des bénéficiaires à l'abri de l'impôt -les « hors bilans » des sociétés industrielles- mais aussi parfois à rémunérer en liquide des personnes qui facilitent l'obtention d'un contrat -le fameux « surcoût au développement »- et ce, malgré les interdictions édictées par l'OCDE et reprises par les Etats. Mais que faire lorsqu'il s'agit d'un « contrat du siècle » qui ouvre un marché encore vierge et conditionne, surtout en période de crise, des milliers d'emplois ?

Quant aux pays adeptes du secret bancaire, il serait illusoire de croire qu'ils se priveront d'un instrument de souveraineté aussi puissant que leur raison d'être : « Lorsqu'on est poursuivi par une meute », expliquait récemment à l'auteur de ces lignes, un ancien haut fonctionnaire luxembourgeois bien au fait du dossier, « il faut lâcher quelque chose ». Même s'ils affichent leur volonté de « coopérer », la Suisse, l'Autriche ou le Luxembourg ont clairement fait entendre que leur banques agiraient « au cas par cas » et en fonction des « soupçons justifiés et argumentés » contenus dans les dossiers transmis. C'est d'ailleurs la politique apparemment suivie par Monaco : un expert financier monégasque établissait dernièrement en privé une distinction entre le blanchiment de l'argent sale et la simple évasion fiscale, la « seconde n'impliquant pas automatiquement la première » : une différence à même, selon lui, de justifier une appréciation indépendante des banques de la Principauté sur la requête d'un pays tiers. Une distinction dont le prochain G20 de Londres devra sans doute apprécier la pertinence.